



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
POUVOIR JUDICIAIRE
Le secrétaire général

Genève, le 7 juillet 2020

POUVOIR JUDICIAIRE
Secrétariat général
Place du Bourg-de-Four 1
Case postale 3966
CH - 1211 Genève 3

réf. : PB / mcp

Me Philippe Cottier
Bâtonnier
Ordre des avocats
Maison des Avocats
11 rue de l'Hôtel-de-ville
Case postale 3488
1211 Genève 3

Envoi postal des documents à l'attention des avocat·e·s et arrêt définitif du service des cases avocats au Pouvoir judiciaire

Monsieur le Bâtonnier,

Comme vous le savez, l'arrêt du service des cases avocats est intervenu dans l'urgence, à compter du 16 mars 2020, dans le cadre de la mise en œuvre des mesures décidées par la Commission de gestion du Pouvoir judiciaire visant à lutter contre la pandémie du COVID-19. Les courriers qui demeuraient dans les cases ont été transmis aux avocat·e·s. Depuis lors, la documentation est exclusivement acheminée par courrier postal.

Je vous informe du maintien de cette mesure pour deux motifs. L'un consiste en la sécurisation du Palais de justice, qui a modifié la circulation des publics dans les locaux et rendu les cases avocats moins accessibles. L'autre est corrélée au lancement du projet de préservation du Palais de justice, sous la conduite de l'office cantonal des bâtiments, prévu dès l'année prochaine et qui engendrera des restrictions d'accès aux bâtiments durant quatre ans.

Je précise par ailleurs que les avocats avaient indiqué dans le cadre de l'enquête de satisfaction menée en 2017 que l'envoi par courrier postal pourrait offrir un service de substitution satisfaisant.

En conséquence, je vous informe de la fermeture définitive des cases avocats.

Dans la mesure où les cases étaient avant tout utilisées pour restituer les pièces au terme des procédures judiciaires, je prendrai contact avec vous pour évoquer un possible changement de pratique dès lors que, de longue date, les pièces produites sont, sauf rares exceptions, des copies qui pourraient vraisemblablement être détruites sous réserve de l'accord des parties, selon des modalités à définir.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Bâtonnier, à l'assurance de mes sentiments distingués.


Patrick Becker